

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE de SAINTE SABINE SUR LONGEVE
Mardi 12 novembre 2024

Personnes présentes :

- Mmes Charron, Cottureau, Potier, Rigot représentantes des parents d'élèves
- M Fouchard, maire de la commune
- M Sénégon, conseiller municipal
- Mme Grondin, enseignante spécialisée à dominante pédagogique
- Mmes Bolival, Jardin, Jupin, Lambert, enseignantes
- Mme Geslin, directrice

Personnes excusées :

- M Monbrun, inspecteur de l'éducation nationale
- Mme Regnaud, conseillère municipale
- Mme Gevresse, représentante des parents d'élèves

Début à 18h.

I Présentation.

● RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté).

● Marina Grondin, enseignante spécialisée, explique l'organisation du Rased.

- Il s'agit d'un dispositif gratuit de l'éducation nationale piloté par l'inspecteur de circonscription afin d'aider les élèves de la PS au CM2 rencontrant des difficultés persistantes dans les apprentissages.

L'intervention sur le temps scolaire peut être directe auprès des élèves en individuel ou en petit groupe et toujours en collaboration avec l'enseignant. Ils interviennent en remédiation et/ou en prévention devant un groupe classe. L'intervention est en appui des équipes enseignantes et en lien avec les familles. Les membres du Rased participent aux équipes éducatives ou aux équipes de suivi de scolarité.

- Le réseau est composé d'une psychologue éducation nationale et de deux enseignantes spécialisées, l'une dans l'adaptation aux difficultés pédagogiques et l'autre dans l'aide relationnelle. Les familles sont informées lorsqu'il y a une prise en charge de leur enfant ; une autorisation est demandée lors d'un entretien individuel avec la psychologue.

- Le Rased intervient sur 11 écoles du secteur de Montbizot-Ballon. La Mairie participe financièrement chaque année au fonctionnement du Rased.

- Certains membres du Rased ont une mission liée au protocole pHARe qui traite les situations d'intimidation scolaire. Ils interviennent dans le cadre d'un mal-être, d'une prévention ou d'un projet comme la matinée des Val'Heureux ou des temps de sensibilisation destinés aux familles.

Cette année, les membres du Rased qui interviennent sur l'école sont :

- Mme Stéphanie Martinier, psychologue éducation nationale
- Mme Marina Grondin, enseignante spécialisée à dominante pédagogique
- Mme Vanessa Royer, enseignante spécialisée à dominante relationnelle

- Les enseignantes peuvent faire des demandes pour des élèves auprès du réseau avec l'accord des familles. Les parents qui le souhaitent peuvent contacter la psychologue en demandant les coordonnées auprès de l'enseignante de leur enfant.

● Concernant les effectifs, il y a actuellement 91 élèves dans l'école.

● Effectifs des classes pour l'année scolaire 2024-2025

12 PS + 10 MS = 22

16 GS + 8 CP = 24

7 CE1 + 16 CE2 = 23

9 CM1 + 13 CM2 = 22

- Il est attendu 7 élèves de PS pour la rentrée 2025.

Il est possible que la répartition de la rentrée 2025 comprenne des classes où les niveaux ne se suivent pas.

- L'école ne propose pas d'accueil de TPS pour le moment.

II Lecture et adoption du règlement intérieur de l'école.

Le règlement intérieur de l'école a été adopté à l'unanimité par le Conseil d'Ecole. L'élément concernant la protection des élèves apparu en 2023 est conservé : le traitement des situations d'intimidation scolaire dans le cadre du harcèlement scolaire. Tous les parents, élèves et enseignants doivent le signer. Il passera prochainement dans le cahier de liaison.

La charte de la laïcité sera jointe au règlement intérieur pour les nouvelles familles dans l'école et devra être signée par les parents également.

Il est rappelé que les smartphones ou montres connectées ne sont pas autorisés dans l'enceinte de l'école. Si l'élève en possède un pour le trajet école-domicile, il doit être remis éteint le matin à l'enseignante et repris le soir. L'école n'est pas responsable de la perte ou de la détérioration de l'appareil.

III Sécurité.

Un test d'évacuation incendie a été effectué le 24/09/2024. Le test s'est produit au début de la sieste. Il a donné satisfaction.

Présentation et Adoption du PPMS.

Un exercice lié au PPMS (Plan de Prévention de Mise en Sûreté) concernant une intrusion a été effectué le mardi 12 novembre 2024 dans l'après-midi. Chaque enseignant a expliqué à ses élèves le motif du confinement ou d'évacuation en fonction de l'âge des enfants. L'exercice s'est correctement déroulé. Le comportement des élèves était très adapté aux consignes. Il reste cependant à améliorer l'intensité du signal d'alarme et la fermeture de certains endroits.

Il existe 2 PPMS, l'un concernant l'attentat-intrusion, l'autre concernant les risques naturels majeurs.

Les mesures de sécurité concernant **le plan Vigipirate** demandent de bien respecter les horaires de l'école.

IV Informations sur l'organisation pédagogique de l'école.

● LSU / Livret scolaire

Le LSU (Livret Scolaire Unique) est un livret qui va suivre les élèves du CP à la 3ème. Il sera remis aux familles au mois de janvier et au mois de juin.

Le carnet de suivi des apprentissages est mis en place en maternelle et sera remis aussi en janvier et juin.

● Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont mises en place. Les APC sont proposées de 16h15 à 17h. Les jours concernés (lundi, mardi ou jeudi) sont précisés sur les feuilles individuelles.

Elles permettent de reprendre des notions travaillées en classe avec les élèves dans des groupes restreints.

● Evaluations nationales CP-CE1-CE2-CM1-CM2.

Des rendez-vous ont été proposés à chaque famille pour prendre connaissance des résultats de leur enfant. Pour les élèves de CP, des évaluations nationales seront de nouveau réalisées en janvier.

Le projet d'école qui est à rédiger pour cette année scolaire est basé sur les résultats des évaluations nationales.

● Echange de service pour les classes de GS-CP et CE1-CE2. Mme Bolival vient faire l'anglais chez les CE1-CE2 pendant que Mme Jupin fait l'EPS avec les GS-CP.

Les élèves de GS sont en classe avec Mme Jardin tous les après-midis de 13h30 à 14h15 pendant le repos des PS-MS pendant que Mme Bolival a le groupe de CP.

- Toutes les enseignantes ont proposé **une réunion de classe** en ce début d'année.

V Actions de prévention contre les situations d'intimidation scolaire.

● La prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire entre élèves sont les priorités du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse. **Le programme pHARe** est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et de tous les lycées à partir de la rentrée 2023. Un protocole adapté est déployé dans notre circonscription concernant notre école. Ce protocole est mis en œuvre pour traiter des situations d'intimidation.

Le questionnaire sur le harcèlement à destination des élèves de CE2, CM1 et CM2 sera passé avant le 15 novembre.

L'équipe enseignante reste à l'écoute des familles et est disponible pour répondre aux questions.

● Tous les élèves en fonction de leur âge seront sensibilisés aux intimidations scolaires. Des activités sur les compétences psychosociales sont proposées tout au long de l'année.

● **La matinée des Val'Heureux** organisée le mardi 8 octobre a permis de vivre un moment fort pour tous les élèves autour de la connaissance de soi et des autres, du respect, de l'entraide et de la coopération. Les groupes d'élèves des différents âges ont participé à 5 ateliers mettant en jeu les compétences psychosociales. Cette matinée a été organisée avec l'aide de Mmes Jaumier et Grondin, membres de la circonscription et faisant partie de la commission pHARe. M Monbrun, inspecteur de la circonscription, a pu venir à l'école en début de matinée et ainsi saluer les familles et expliquer la démarche de cette matinée. L'équipe enseignante remercie Mmes Jaumier, Grondin et Royer pour leurs conseils ainsi que les parents et bénévoles de Bouquins et Cie pour leur aide dans l'encadrement.

Les enseignantes ont mis en place un carnet des Val'Heureux dans lequel les élèves retracent par des écrits ou des dessins leurs activités. Ce carnet reviendra dans les familles au printemps.

● **Une soirée d'informations sur l'intimidation scolaire destinée aux familles** est proposée le lundi 18 novembre dans la salle polyvalente à 18h. Mmes Jaumier et Grondin auront l'occasion de présenter le protocole lié au traitement des situations d'intimidation scolaire et de faire vivre des situations proposées dans les classes. L'équipe enseignante invite tous les parents à ce temps de sensibilisation et d'informations.

VI Projets et activités au sein de l'école.

● Les enseignantes ont la possibilité d'emprunter des livres **à la bibliothèque de la commune** pour leur classe. L'équipe enseignante remercie les bénévoles de l'association Bouquins et Cie.

● La classe de PS-MS participera à la **Semaine de la Maternelle** pour sa 10ème édition et proposera aux parents sur 2 matinées de participer à certains ateliers du 25 au 29 novembre. Ils devront relever des petits défis.

● Dans la continuité des activités sur les compétences psychosociales, Aude Lelong Roussel, sophrologue, interviendra dans chaque classe pour **une initiation aux exercices de respiration et de relaxation**. Cette intervention est financée par l'association Bouquins et Cie qui proposera également une activité créative.

● Les GS-CP feront **la fête des 100 jours d'école**.

● L'école participera à **des rencontres sportives** organisées par le conseiller pédagogique EPS :

- PS-MS / GS-CP : **danse contemporaine** en mai.

● Les CM1-CM2 se verront proposer **une séance de sensibilisation au sport adapté** au city stade de la commune. L'éducateur du club de Rouez, M Sénégon et Mme Geslin mettront en place une séance de sport en fauteuil et une séance de sport valide afin de comparer les spécificités de chaque activité.

● **Les cours de natation reprendront à la piscine de Coulaines pour les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2** le vendredi matin du 6 décembre au 7 mars.

Les enseignantes remercient les parents qui se rendent disponibles pour aider à l'accompagnement.

La municipalité prend en charge le coût du transport en car et les entrées de piscine.

- **Cérémonie du 11 novembre** : les élèves de CM1-CM2 ont été invités à la cérémonie.
- Le jeudi matin 19 décembre, les 4 classes se rendront au Mans pour assister à **un spectacle « La fabuleuse histoire du bonbon'heur »** de la Flambée. L'APE finance les entrées et le transport.
- La commune de Ste Sabine accueillera **le comice agricole** en septembre 2025. A cette occasion, les élèves des 4 classes exposeront des travaux d'arts visuels et de production d'écrits. L'équipe enseignante a rencontré M Choplin et Mme Regnaud à cette occasion.
- Les élèves fabriqueront un objet pour le **Marché de Noël** qui aura lieu le samedi 14 décembre. Cet objet sera à retirer gratuitement lors du marché.
- Les PS-MS-GS et CP se rendront **au musée de Malicorne** le vendredi 23 mai.
- Les CE1-CE2-CM1-CM2 partiront **en voyage scolaire au Lude** du mardi 3 juin au vendredi 6 juin 2025. Ils pourront passer le SRAV (Savoir Rouler à Vélo), découvrir des activités sportives nouvelles et visiter le château du Lude et ses jardins. Ce projet est réalisé en partenariat avec l'USEP. Mmes Berthé, Boudin, Pattier et Paris, les 4 accompagnatrices, seront présentées aux élèves. Mmes Paris et Pattier passent leur agrément vélo afin que ce projet puisse se réaliser. Les familles ont pu être informées lors des réunions de classe. Une autre réunion d'informations sera organisée en janvier-février.
- **La fête de l'école** se déroulera le dimanche 29 juin.
- L'école remercie l'APE. Les dons faits à l'école permettent une grande partie du financement des sorties scolaires. L'école sollicite la municipalité pour une subvention exceptionnelle liée au voyage scolaire.

VII Locaux et travaux.

- L'école remercie la municipalité pour les petits travaux réalisés régulièrement. Le carrelage posé cet été dans la classe des CE1-CE2 est très apprécié. L'ouverture du portail bleu avec les badges est en service. Les ordinateurs sont régulièrement mis à jour. Les rétroprojecteurs fonctionnent sans fil.
- Les activités de motricité pour les maternelles et les activités d'EPS pour les élémentaires peuvent se dérouler les mardis et les jeudis dans la salle polyvalente. L'équipe enseignante demande s'il est possible que les tapis de la salle polyvalente soient mis en place par les employés municipaux.

VIII Questions des parents d'élèves.

- Pour faire suite au message d'une famille transmis par les représentantes de parents d'élèves, l'école accueille tous les élèves et respecte ainsi les principes de l'école inclusive. Chaque élève est respecté avec ses différences. L'école met en œuvre les aides et le suivi adapté aux besoins de l'élève. Les équipes éducatives ou les équipes de suivi de scolarité sont mises en place dès qu'elles sont nécessaires.

Le 2ème conseil d'école aura lieu le mardi 18 mars 2025 à 18h.
Les questions devront être transmises pour le 4 mars.

Le 3ème conseil d'école aura lieu le mardi 17 juin 2025 à 18h.
Les questions devront être transmises pour le 3 juin.

Fin du conseil à 19h35.